



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Lyon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

Saint-Étienne, le 23 septembre 2015

L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'éducation nationale de la Loire

à

Monsieur Dominique Furnon
SE-UNSA 42
Bourse du Travail
2 cours Victor Hugo
42028 Saint Etienne cedex

IENA

Monsieur,

Affaire suivie par :
Cyril THOMAS

Téléphone :
04 77 81 41 71

Télécopie :
04 77 81 41 18

Mél. :
ce.ia42-iena@ac-lyon.fr

Adresse :
11, rue des docteurs Charcot
42023 Saint Etienne cedex

Vous me questionnez au sujet du courrier du 16 juillet 2015 relatif au travail à la maison.

Quelle que soit l'intention des enseignants, effectivement le travail à la maison est facteur d'inégalités importantes. A l'heure actuelle, et je vous sais attachée à la reconnaissance des spécificités sociales de notre territoire ligérien, il nous faut garantir la prise en compte dans chacune de nos écoles de ces spécificités et assurer l'apprentissage en classe des savoirs durant le temps scolaire. Réaffirmer cette exigence est un devoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre Batailler